

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 14 mars 2017

20 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Carole SHELLSHEAR, Sophie BOGDANOVIC, Sybille HERICOTTE ; Messieurs Pierre-Yves REYNAUD, Serge SAMUEL, Jean SCHÜLER.

Sont absents et excusés :

Dominique LAURE-BALDASSARI, Pierre REYNAUD, Françoise SAMUEL
Jérôme SAMUEL a donné pouvoir à Muriel MULLER.

Carole SHELLSHEAR est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil.

- PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Depuis le 1^{er} janvier 2017 date de la création de la nouvelle COM COM SISTERONNAIS BUECH, la loi ALUR a transmis d'office à cette nouvelle COM COM la compétence PLUi. Le conseil communautaire a décidé de retirer cette compétence des statuts de la CCSB et de restituer le PLU aux communes. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve ce retrait et décide de conserver le PLU.

- Primes et participation au maintien de salaire

Le Conseil Municipal est favorable à une prime complémentaire et mensuelle aux agents très polyvalents (sur du Technique et de l'Administratif Poste-Bureau, Bibliothèque, TAP...) et une élévation de la participation au maintien de salaire.

- Mise aux normes accessibilité de la Mairie

Des travaux supplémentaires ont été nécessaires pour créer le sas d'entrée de la Mairie. Des avenants ont été pris. Le Conseil Municipal a émis un avis favorable.

- Traversée du village

Des subventions seront sollicitées pour ce dossier : FRAT (Région), Amendes de police et Sénatrice. Accepté par le conseil.

- Fontaine de Picard

Les commissions « Aménagement de Village » et « travaux » ont émis le souhait de refaire le toit de la fontaine en 2 pentes et un hublot sur un coté latéral. Le Conseil Municipal est chargé d'établir un plan pour faire une demande de DP, de demander un devis et de solliciter des subventions pour mener à bien ce dossier. Accepté par le conseil.

- Captage de Chauvet

Les services de l'ARS proposent de mettre en place un système turbidimètre avec by-pass sur le réseau du captage de Chauvet. Des subventions vont être sollicitées auprès de l'Agence de l'eau et du Département. Accepté par le conseil.

- Transport des Personnes Agées (SAPA)

La participation de la commune pour ce transport en 2016 s'élève à 7400,00 €. Accepté par le conseil.

La séance est levée à 21 h 45.